

COMMUNIQUÉ

CRÉTEIL, LE 22 SEPTEMBRE 2020

Commission permanente du 21 septembre 2020

DES ACTIONS UTILES POUR LES VAL-DE-MARNAIS-ES

CONTACTS PRESSE

Caroline BRUNOT
Attachée de presse
Tél. : 01 43 99 70 23
Tél. : 06 48 66 64 75
caroline.brunot@valdemarne.fr

La Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie lundi 21 septembre 2020. 34 rapports ont été votés.

Le Département protège et préserve ses ressources et espaces naturels

La gestion des ressources et espaces naturels du Val-de-Marne, leur préservation et leur protection sont au cœur de la politique départementale, comme le confirment les rapports adoptés par la Commission permanente.

Le soutien à l'association « Au Fil de l'eau » a été renouvelé, permettant la poursuite des services de passeurs de rive entre Nogent-sur-Marne et le parc du Tremblay de Champigny, ainsi qu'entre les coteaux de Baltard de Nogent et le quai de Joinville. Ce mode de déplacement contribue au développement des circulations douces ainsi qu'à la sensibilisation des publics quant à la protection des milieux aquatiques.

Le Département reconduit également ses conventions financières avec l'ONF et l'Agence des Espaces Verts dans le cadre de la charte forestière de l'Arc boisé. Cela contribue fortement à la protection et à l'entretien de ce massif, qui constitue le plus grand espace naturel du Val-de-Marne.

Enfin, considérant l'agriculture comme un enjeu économique, écologique et social dans le département le plus agricole de la petite couronne, le Département a activé le projet de PAEN (périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels). L'activation de cette compétence départementale permettra de conforter la vocation agricole et naturelle des espaces péri-urbains du département.

Un soutien départemental massif à la pratique sportive

La Commission permanente a validé un soutien départemental massif à la pratique sportive, au travers de quinze rapports. Pas moins de 919 602 € de subventions seront ainsi accordés à plus de 60 clubs et comités départementaux couvrant plus de 30 disciplines différentes.

Ce soutien concerne aussi bien l'achat de matériel que l'organisation de stages sportifs, la participation à des compétitions de haut niveau ou encore l'accompagnement du sport collectif de haut niveau. Il témoigne de la vitalité du mouvement sportif ainsi que du volontarisme du Département pour accompagner et faire grandir la pratique sportive, vecteur d'émancipation, de vivre-ensemble et de rayonnement du Val-de-Marne.

Christian Favier
Président du Conseil départemental du Val-de-Marne